



## Irrig@ctu #5

### L'édito d'Eric Frétilière, Président d'Irrigants de France

#### **En finir avec les invasions barbares !**

*Après deux années de pandémie, la guerre en Ukraine montre à quel point la souveraineté agricole de l'UE est désormais au premier plan des préoccupations. Ces crises s'ajoutent au défi climatique qui demeure, comme nous le rappelle le dernier rapport du GIEC, toujours plus alarmiste, et affichant un réchauffement en avance des prévisions. Nous en sommes convaincus : l'irrigation est le gage d'une agriculture plus résiliente vis-à-vis du climat et permettant de produire plus et mieux et cette conviction est à présent partagée par le gouvernement, en témoignent les derniers arbitrages du Varenne.*

*Alors pourquoi tolérer des attaques incessantes contre l'agriculture et l'irrigation en particulier ? Ces agissements sont de plus en plus fréquents et délétères. D'abord pour les agriculteurs victimes, physiquement, économiquement et psychologiquement exsangues. Ensuite pour le public, largement désinformé par des minorités anarchistes : non il n'y a pas deux modèles agricoles qui s'opposent ! Là aussi l'État doit se mettre au travail : il faut en finir avec les invasions barbares.*

### Situation hydrologique : les pluies printanières seront déterminantes

Les cumuls de précipitations hivernales s'avèrent hétérogènes avec des déficits pouvant atteindre 25 à 50 % dans certaines zones et des excédents de même ampleur, dans d'autres zones. En dépit des reportages alarmistes dans les médias, la recharge des nappes est, certes moins bonne qu'en 2020 et 2021, mais meilleure qu'en 2019 et 2017. Les pluies de mars et avril seront déterminantes.

#### **Lire l'article**

### Varenne agricole de l'eau et du changement climatique

Lancé le 28 mai 2021 par le ministre de l'Agriculture et la secrétaire d'État chargée de la biodiversité, l'objectif de ce travail était de faire en sorte que l'agriculture française puisse faire face au défi du changement climatique. Irrigants de France, aux côtés de la FNSEA, l'APCA, les JA et la Coopération Agricole, ont été partie prenante de ces 8 mois d'échanges au cours desquels nos demandes ont été prises en compte.

Les annonces faites par le Premier Ministre ont affirmé l'urgence à agir pour garantir la pérennité de nos agricultures, de leurs productions et de leur ancrage à la fois social et économique sur nos territoires. L'État s'est engagé sur un certain nombre d'actions, reprenant ainsi point par point les propositions portées par Irrigants de France et les acteurs agricoles :

- mise en place d'un délégué interministériel sur l'eau
- révision de l'instruction ministérielle de 2019 pour consolider les PTGE et renforcer le rôle du préfet
- détermination des volumes prélevables avec le préfet coordonnateur de bassin au centre du processus
- financement complémentaires, avec 200 M€ : sur l'innovation, l'infrastructure et l'équipement.

#### **Lire l'article**

## Décret sur les volumes hivernaux

Suite au Varenne agricole de l'eau, un décret doit reprendre deux décisions importantes pour la profession :

- le stockage hivernal de l'eau
- le renforcement du rôle du préfet.

Le projet de décret mis en consultation reprend en grande partie les demandes d'Irrigants de France.

[Lire l'article](#)

## Irrigants de France mène un plan Électricité

En l'espace de quelques mois, le coût de l'énergie s'est envolé. Dans un contexte de reprise d'activité post covid avec une forte demande en énergie, alors que les centrales nucléaires françaises ne sont pas à leur niveau de production optimal, les prix ont flambé et la guerre en Ukraine accentue cette évolution.

Pour les irrigants, les prix de l'électricité devraient donc encore augmenter en 2022. Irrigants de France mène l'enquête pour étudier la situation et alerter les pouvoirs publics sur les dangers que représente la hausse de l'électricité pour la rentabilité des filières irriguées.

[Lire l'article](#)

---

**N'hésitez pas à diffuser Irrig@ctu autour de vous !**

Si cette lettre vous a été transférée...

**[Abonnez-vous !](#)**

*Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)*